

Permanences et consultations juridiques gratuites

Roissy Pays de France propose un service d'assistance juridique à distance par téléphone ou par courriel. Une avocate répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 sans interruption.



Me Sophie Olejniczak répond à toutes vos questions en matière de :

- Habitation (troubles de voisinage, loyers, charges de copropriété...)
- Droit fiscal (impôts sur le revenu, Epargne...)
- Droit du travail (modification du droit du travail, congés payés, transfert, congés maternité...)
- Défense du consommateur
- Famille (régimes matrimoniaux, filiation, donations, successions...)

L'association AVIMEJ assure une aide à l'accès au droit, la mise en œuvre de médiations et de mesures de Justice restaurative et apporte une aide aux victimes d'infractions pénales dans le cadre de toute situation de victimisation.

- Villeparisis : Maison des Droits : Permanence psychologique : le 1er vendredi du mois de 9h à 12h
Permanence juridique : le 2e vendredi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h30 sur rendez-vous au 01 87 06 58 80

Infos pratiques

Les maisons de la justice et du droit

Placées sous l'autorité du président du Tribunal de Grande Instance et du Procureur de la République, elles assurent sur le territoire une présence judiciaire de proximité, favorisent l'aide aux victimes, facilitent l'accès aux droits et développent des nouveaux modes de traitement judiciaire et pénal de la petite délinquance. Elles assurent une présence judiciaire de proximité et facilitent l'accès au droit et l'aide aux victimes. Elles regroupent différentes permanences d'information juridique de proximité et d'accueil de professionnels du droit ou d'associations.

- Garges-lès-Gonesse - du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi uniquement le matin) - 37, rue Tiers Pot - 01 30 11 11 20 - [Email](#)
- Sarcelles - du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h - 30 bis, avenue du 8 Mai 1945 - 01 39 94 96 22 - [Email](#)
- Villiers-le-Bel - du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 2, rue Pompon - 01 34 19 87 52 - [Email](#)

Liens utiles

[Calendrier des consultations](#)

[Permanences et consultations juridiques gratuites de la CARPF](#)

Contact

Maître Sophie Olejniczak

Consultation par téléphone ou [par courriel](#) de 9h30 à 18h30 (hors jours fériés)
03 21 21 55 04 et 06 48 78 37 86